

2T2P
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Capital de 4 000 €
Siège Social : BAT. A 18 rue de l'industrie 69800 SAINT-PRIEST

Le 19 décembre 2023 à 13 heures, est présent au siège de la société, les soussignés :

Monsieur DJEBRIT Abdelouahab , deux cents parts	200 parts
Monsieur DRIA OUSSAMA , deux cents parts	<u>200 parts</u>
Total des parts formant le capital social	400 parts

Représentant la totalité des parts sociales, afin de participer à l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour annoncé par Monsieur DJEBRIT ABDELOUAHAB, président de cette assemblée, est :

- **Nomination du gérant / Gestionnaire de transport**

RÉSOLUTION N°1 : PRESIDENT / GESTIONNAIRE DE TRANSPORT

Nomination aux fonctions de gérant telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur DJEBRIT ABDELOUAHAB, né le 16 décembre 1989 à AKBOU (Algérie), de nationalité algérienne, marié sans contrat le 19 juin 2023 à BEN CHOUD (algérie) à Madame Cheraz CHIKH, demeurant BAT. A 18 rue de l'industrie 69800 SAINT-PRIEST,

Celui-ci présent, déclare accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité.

Fonction gestionnaire de transport.

Dans le cadre de ces fonctions de gestionnaire (au sens du code des transports), **Monsieur DJEBRIT Abdelouahab** aura pour responsabilité :

- la gestion et l'entretien des véhicules affectés à l'activité,
- la vérification des contrats et documents de transport
- la comptabilité de base
- l'affectation des chargements ou des services aux conducteurs et aux véhicules et la vérification des procédures en matière de sécurité.

La rémunération de ces fonctions est fixée à 20 000 euros pour l'exercice comptable 2024.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures 30 minutes. De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par l'intervenant susmentionné.

Fait à SAINT-PRIEST

le 19 décembre 2023

Signature des associés :

Monsieur DJEBRIT Abdelouahab



Monsieur DRIA OUSSAMA

